



## CONSEIL D'ECOLE

- 31 mai 2018 -

Académie de la Vienne  
Circonscription de Poitiers I

Ecole élémentaire  
publique de Latillé

### • Présents :

- **Pour les parents d'élèves** : Anne DESSAULT, Betty BRANGER, Romuald RINAUD, Frédérique CERVANTES, Stéphanie GIRARD
- **Présidente de l'APE** : Aurélie REVEILLERE
- **Pour le conseil municipal** : Benoit DUPONT, Stéphanie BRUNET
- **Pour l'équipe enseignante** : Marjorie BRUNEL, Julie FOUGEOT, Isabelle LEVRAULT, Samuel BOUGRIER
- **Excusés** : Anne DUFOUR, Anna SCOTTO DI ROSATO

### ▶ HORAIRES :

- 8h40 / 15h45

### ▶ CONTACTS :

#### • Adresse postale :

Place du Champ de foire  
86190 LATILLE

#### • Téléphone :

**05 49 51 88 23**

#### • Courriel :

ce.0860860t@ac-poitiers.fr

#### • Site Internet :

sites86.ac-poitiers.fr/latille

### ▶ EQUIPE PEDAGOGIQUE :

#### • Directeur :

M. Samuel BOUGRIER

Décharge de direction le vendredi

#### • Enseignants :

Mme. Marjorie BRUNEL

(Classe de CP)

Mme. Julie FOUGEOT

(Classe de CE1-CE2)

M. Samuel BOUGRIER

(Classe de CE2-CM1)

Mme. Isabelle LEVRAULT

(Classe de CM1-CM2)

## 1 PREVISION DES EFFECTIFS :

Le nombre d'élèves inscrits est très stable, mais il y a encore des incertitudes sur les nouvelles inscriptions et les éventuels départs :

A ce jour : 22 CP, 20 CE1, 18 CE2, 13 CM1 et 21 CM2 sont inscrits pour la rentrée prochaine, soit un total de 94 élèves.

La répartition pour la prochaine rentrée pourrait se faire comme suit :

CP = 22 / CE1-CE2 = 20+5 / CE2-CM1 = 13+9 / CM1-CM2 = 4+21 avec les mêmes enseignants que cette année pour les différents niveaux. L'affichage des répartitions se fera avant les vacances.

## 2 BILAN DES ACTIVITES :

- Les élèves de CP et GS sont allés début mars voir le spectacle Rock'n Roll au studio de Virecourt. Représentation drôle, rythmée et enrichissante ; les enfants ont beaucoup apprécié.
- Semaine du petit citoyen, différents thèmes abordés :
  - Les gestes de 1er secours - les dangers domestiques, de la route et d'internet
  - La sensibilisation au handicap : parcours à l'aveugle, langage des signes
  - L'alimentation avec la dégustation d'un petit déjeuner équilibré. Le directeur en profite pour remercier le personnel de la cantine pour le petit déjeuner
  - Une sortie pour visualiser les différents panneaux de signalisation

## 3 PROJETS A VENIR :

- **Mardi 5 juin 2018** : spectacle à la salle des fêtes pour tous les enfants offert par la municipalité.
- **Jedi 7 juin 2018** : des élèves du lycée de Venours viennent animer des ateliers jeux de société autour des mathématiques, en anglais, pour les élèves de CE2/CM1/CM2.
- **Lundi 18 juin 2018** : sortie à Pougne-Hérison, le « nombril du monde » (ateliers autour de la poésie et des contes) pour les élèves de Cycle II.
- **Jedi 5 juillet 2018** : Pique-nique de fin d'année avec toutes les classes de primaire et de maternelle au château de la Chèze
- **Mardi 26 juin 2018** : Rencontre de la classe de Ce2-Cm1 avec les élèves de l'école de Rouillé, qui ont été nos correspondants tout au long de l'année
- **Vendredi 29 juin 2018** : Fête de l'école.

La soirée de projection du film de Suc et Sentenac sera organisée début juillet si le montage du film est terminé (c'est un long travail). Dans le cas contraire, la soirée aura lieu en septembre.

## 3 PROJET D'ECOLE :

Comme tous les 3 ans, les enseignants doivent établir de nouvelles orientations à travers son projet d'école. Il s'orientera sur plusieurs axes :

1. Continuité de « Chouette radio » (pas possible cette année, en période de travaux)
2. Jeux de société : savoir être ensemble, apprendre à perdre, à s'écouter. En parallèle, apprentissage des maths et du français.

3. Exposés : rechercher des documents, les trier, apprendre, oraliser, faire un plan, synthétiser... une multitude de thèmes possibles.
4. Semaine des Petits citoyens et projets autour de la citoyenneté.
5. Pidapi et plan de travail hebdomadaire afin de favoriser l'autonomie.
6. L'album en anglais (travailler en amont en français en maternelle) dès le CP.
7. Coéducation avec la création d'un espace parent.
8. Les règles de vie : travail sur la coopération et le vivre ensemble.
9. Travail autour des émotions à travers des jeux de société et des jeux de sports coopératifs.
10. Renforcer le travail des délégués élèves ...

#### **4 ASPECTS MATERIELS ET FINANCIERS :**

Le Solde de la coopérative scolaire est de 7 795,53 €. La Vente des fleurs a rapporté 200 €, la mairie est remerciée pour sa subvention annuelle de 2 285 €, ainsi que l'APE pour 1880 € d'aide au fonctionnement général et 200 € dédié au projet Pass'art.

#### **5 AMENAGEMENT DES ESPACES – NOUVEAUX LOCAUX :**

M. Bougrier évoque un concept développé dans les pays nordiques et plus précisément en Finlande qui est d'améliorer le lieu de vie pour un meilleur apprentissage avec différents espaces permettant aux élèves de travailler plus efficacement : espaces de travail individuel, espaces de travail collectif, espace de recherche documentaire, espace scientifique, espace lecture (activité au sol)... Dans cette perspective, il faudra penser à investir dans du mobilier adapté. M. le Maire propose que cette réflexion soit conduite dès la rentrée pour profiter des achats liés aux nouvelles salles de classe.

Concernant les travaux actuels, lors du terrassement un problème est apparu : les canalisations des eaux usées et des eaux pluviales sont apparues vétustes. Les travaux ont donc pris du retard car tout a été remis à neuf. Le préau est presque terminé et sera opérationnel à la rentrée prochaine. Les nouvelles classes devraient être mises en service au cours du 1er trimestre.

M. Bougrier informe qu'un problème d'humidité persiste dans un placard. Certains jeux de société ont moisie.

#### **6 QUESTIONS DIVERSES :**

- Fête de l'école : soirée paëlla et bal populaire annoncés par Aurélie Réveillère, présidente de l'APE. La manifestation se déroulera à la salle des fêtes : spectacle de l'élémentaire, kermesse, apéritif avec la participation de l'école de musique (guitare, ukulélé, batterie ...) en parallèle, repas et bal. La fête de l'école maternelle se fera dans l'école. L'APE réglera les droits à la SACEM. M. Bougrier demande que, comme les autres années, les agents techniques de la commune, puissent venir en soutien pour régler la sono, lors de la répétition générale...
- Fusion Chiré en Montreuil/Latillé. Cette fusion entre les 2 communes ne se fera pas sur ce mandat de l'équipe municipale. Une fusion des écoles serait peut-être envisageable car si l'effectif à Latillé se maintient celui de Chiré est en surnombre. Il faut provoquer une rencontre dès le début de la prochaine rentrée pour réfléchir au mieux à une fusion éventuelle.
- Quelques soucis sont à noter sur le temps périscolaire et à la pause méridienne : certains élèves sont énervés, insultants envers le personnel communal. Que faire ? La mairie et l'école vont réfléchir à un nouveau règlement ainsi qu'un éventuel permis à points. Les règles de vie doivent être harmonisées pour plus de cohérence.
- Future piscine : M. le maire annonce que le budget a été voté lors du conseil communautaire et que le projet devrait voir le jour courant 2019/2020.
- M. Bougrier rappelle que les prochaines élections des représentants des parents d'élèves devront être organisées par les anciens membres.

Il remercie les membres du Conseil d'école pour leur travail et la qualité des échanges au cours de cette année scolaire.